



# BUDGET 2020

**ET VOTE DES TAUX  
DES IMPÔTS LOCAUX**

# UN BUDGET ÉLABORÉ DANS UN CONTEXTE DE CRISE EXCEPTIONNEL

L'élaboration du budget de la commune se sera déroulée, cette année, dans un contexte de crise sanitaire exceptionnelle aux conséquences économiques et sociales d'une grande ampleur. Le processus d'élaboration du budget s'en est trouvé fortement impacté, tant sur le plan des recettes que sur celui des dépenses à travers :

- La réduction – voulue ou subie – des recettes fiscales et du domaine.
- L'augmentation de nombreuses charges en lien direct avec la gestion de la crise (achat de masques et autres matériels et fournitures de protection contre le Covid-19, la mise en œuvre en temps restreint du télétravail afin d'assurer la continuité des services publics, l'accompagnement social des personnes les plus en difficultés, etc.).

## DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR RÉPONDRE À LA CRISE

Pour répondre à cette crise exceptionnelle, le budget 2020 a été construit en mettant l'accent sur deux volets d'intervention majeurs :

- Le soutien à la population
- Le soutien aux entreprises du territoire.

Pour un montant total évalué à 1 million d'euros

MESURES BUDGÉTAIRES EN FAVEUR DE LA POPULATION	MESURES BUDGÉTAIRES EN FAVEUR DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE
<ul style="list-style-type: none"><li>• La réduction de 3 % de la Taxe Foncière sur le Bâti pour soutenir le pouvoir d'achat des habitants</li><li>• La gratuité du stationnement sur voirie durant le temps du confinement</li><li>• L'achat et la distribution de masques aux soignants</li><li>• Le soutien financier au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui œuvre pour les plus démunis, à travers l'aide alimentaire, etc. (augmentation de 50 % de la subvention annuelle).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La réduction de 3 % de la Taxe Foncière sur le Bâti.</li><li>• La réduction de 3 % de la Taxe Foncière sur le Non Bâti (en faveur du monde agricole)</li><li>• La gratuité du stationnement sur voirie durant le temps du confinement</li><li>• Le non-recouvrement des droits de place des commerçants jusqu'au 31 décembre 2020</li><li>• L'exonération de 3 mois de loyer des entreprises locataires de la mairie</li><li>• L'exonération totale pour l'année 2020 de la Taxe sur les enseignes</li><li>• Le renforcement de la capacité d'endettement de la commune afin de pouvoir accompagner le futur plan de relance de l'État pour l'activité économique.</li></ul>

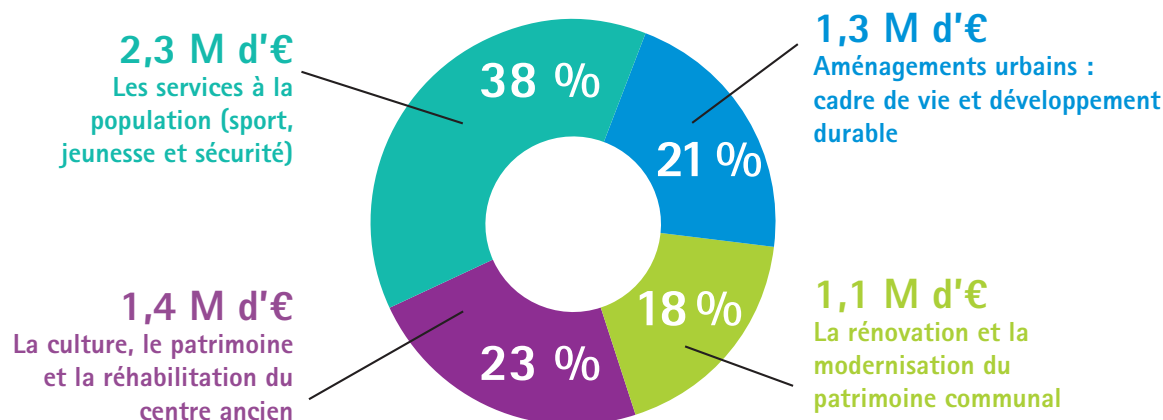
## SECTION DE FONCTIONNEMENT

• Des recettes de fonctionnement impactées par le choix de la baisse de la pression fiscale et des recettes domaniales. Globalement, **les recettes de fonctionnement** (environ 33,8 M€) **diminueront de 2,7 %** en 2020 compte tenu de la crise actuelle et des décisions prises pour en contrer les effets.

• Des dépenses de fonctionnement fortement impactées par la période du confinement et la crise sociale induite. Globalement, **les dépenses de fonctionnement** (environ 29,5 M€) **augmenteront en 2020 à un rythme d'environ + 2,2 %** par rapport à l'année 2019.

# SECTION D'INVESTISSEMENT

L'enveloppe d'investissement, hors remboursement en capital de la dette s'élève, pour 2020, à un montant de 6,1 M d'€.



## Les services à la population (sport, jeunesse et sécurité) : 2,3 M d'€

Les services à la population continueront d'être modernisés, par le réaménagement des locaux et le renforcement des équipements :

### Pour l'enfance et la jeunesse :

- Le réaménagement du 1<sup>er</sup> étage de la halte garderie
- La mise en accessibilité de cinq bâtiments scolaires (V. Hugo, Gambetta, M. Roustan, Arc-en-Ciel, H. de Bornier)
- La reprise de la façade de l'école V. Hugo
- Le renforcement des équipements en matériels et mobiliers des écoles
- Le lancement d'une étude sur le confort thermique des écoles.

### Pour les équipements sportifs :

- La mise en éclairage du terrain d'honneur du complexe Brunel, dans la continuité des travaux réalisés en 2019.
- La rénovation de deux terrains polyvalents (Besson et Brunel)
- La poursuite de l'aménagement du parcours de santé des Petits Pins (extension de la zone de *street work out*, réalisation d'une aire d'expression pour les enfants, aménagement de l'espace en partenariat avec l'Office National des Forêts - ONF)
- La reconfiguration du gymnase Brunel, avec la création de tribunes intérieures, ainsi que la reprise des sanitaires et de l'isolation complète du bâtiment.

### Pour la sécurité :

- Le renforcement des équipements de la Police Municipale (véhicules, gilets pare-balles, caméras piétons)
- L'extension du réseau de vidéo-protection par l'installation de deux caméras supplémentaires
- Le développement de la centrale d'alarmes et de supervision.

## La culture, le patrimoine et la réhabilitation du centre ancien : 1,4 M d'€

La Ville poursuit son investissement dans le centre ancien et pour le patrimoine et la culture à travers :

- Le lancement d'une nouvelle OPAH-RU destinée à accompagner les propriétaires dans l'amélioration de leur patrimoine bâti pour un meilleur confort énergétique et l'embellissement du centre ancien
- Des acquisitions foncières en centre-ville dans le but de la maîtrise et de la réhabilitation du bâti dégradé
- Le lancement de la 1<sup>ère</sup> étape du Programme de Renouvellement Urbain (PRU) à travers l'aménagement de la maison du projet
- Les travaux de réhabilitation des logements anciens dégradés acquis précédemment par la commune
- L'acquisition de divers matériels destinés à l'exploitation des salles de spectacles et espaces de réunion.

## Aménagements urbains (cadre de vie et développement durable) : 1,3 M d'€

La Ville poursuit le réaménagement de ses espaces publics en privilégiant leur sécurité, le confort de circulation, les déplacements doux et l'embellissement urbain pour un meilleur cadre de vie :

- La restructuration des voiries communales en privilégiant les déplacements doux et la sécurité des piétons
- L'aménagement du cimetière Saint-Pierre
- La poursuite du plan de confortement des berges du canal
- L'embellissement de la Ville à travers l'amélioration de ses espaces verts, le remplacement du mobilier urbain, etc.

## La rénovation et la modernisation du patrimoine communal : 1,1 M d'€

La Ville maintient ses efforts de modernisation de son patrimoine avec le souci constant du développement durable et de la lutte contre le gaspillage énergétique, à travers :

- La réhabilitation des bâtiments communaux afin d'en assurer la mise aux normes et les économies d'énergie
- L'acquisition d'équipements et de matériels permettant d'améliorer l'efficacité du service rendu à la population (matériels, mobiliers, véhicules, informatique).

# VOTE DES TAUX D'IMPÔTS LOCAUX

Il appartient au Conseil Municipal, comme chaque année, de se prononcer sur les taux d'imposition pour l'année 2020. Il est rappelé à ce titre que, depuis 15 ans, les taux des trois taxes qui relèvent de la compétence du conseil (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti) n'ont pas augmenté.

Au titre de l'année 2020, deux événements majeurs viennent bouleverser ce schéma.

## → Gel de la taxe d'habitation

En premier lieu, en ce qui concerne la taxe d'habitation, la Loi de Finances pour 2020 est venue préciser les conditions d'application de sa suppression pour l'ensemble des ménages et prévoit dans ce cadre le gel de son taux à 20,94 % pour l'année 2020. Le Conseil n'était donc pas amené à se prononcer sur le taux de taxe d'habitation pour l'année 2020.

## ↘ Baisse des taxes foncières : - 3 %

En second lieu, la crise sanitaire actuelle doit être prise en considération en ce qu'elle impacte fortement à la fois le budget des ménages et l'exploitation des entreprises du territoire.

Aussi, afin de soutenir le pouvoir d'achat des ménages et l'activité économique, il a été décidé de diminuer de 3 % les taux d'imposition qui s'établissent pour l'année 2020 à :

- Taxe sur le Foncier Bâti : 37,92 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 78,23 %

Retrouvez le Conseil Municipal du 19 mai 2020 sur  
<https://www.lunel.com/CM-19-05-2020>

+ d'infos : [www.lunel.com](http://www.lunel.com) -  [bienalunel](https://www.facebook.com/bienalunel)